

Avis de constitution

SOCIETE « ASAMUA KOFFI -BTP » en abrégé « A.K BTP »

Siège ABIDJAN ANYAMA EBIMPE, Lot 222, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2025 et enregistrés au CEPICI le 08/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASAMUA KOFFI -BTP » en abrégé

« A.K BTP »

Objet : • Conception de Bâtiment (plan –choix des matériaux)

- Commerce
- Bâtiments commerciaux
- Infrastructures industrielles
- Bâtiments publics
- Prestations de services dans le domaine du BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA EBIMPE, Lot 222, Ilot 28

Dirigeant(s) M ASAMUA KOFFI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04618 du 23/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25327/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

